



COMITE DE DIRECTION

Mardi 10 janvier 2023

Compte rendu

Membres Présents :

Mmes Magalie ANDRIEUX - Florence BROUSSARD - Sandra CARON - Sophie ENRIQUEZ- Cécile MAAKARON

MM Michel BARA - Eric BELLANDI - Christian CARMAUX - Nicolas CHARTON - Michel DUBERNET - Henri JAUBERT - Jean François LABOURDETTE - Philippe LACOMBE - Eric LARRIGAUDIÈRE - Alain MARCQ - Sylvain MICHELET - Jacques REYNAERT - José ROMERO - Pascal SEVERAC - Dominique STOLL

Assistent : Mmes Magali BOYER – Magali GIMENEZ – M Alain DELPECH

1. Adoption du PV du Comité de Direction du 18 octobre 2022

Le compte rendu de la réunion du 18 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Accueil des 3 nouveaux membres et intégration dans les commissions

Sylvain MICHELET accueille les 3 nouveaux membres, qui après s'être présentés Ils sont, ou deviennent, membres des commissions énumérées ci-dessous :

- Sandra CARON : est actuellement membre du pôle compétitions féminines de la commission des compétitions. Est intégrée dans la commission Communication ;
- Michel BARA : délégué (District, Ligue, FFF), est également membre du pôle compétitions féminines de la commission des compétitions et membre de la commission d'appel. Est intégré dans la commission des Installations Sportives ;
- Jacques REYNAERT : observateur, est membre des commissions liées à l'arbitrage (commission du statut, CDPA, CDA) et également membre du pôle compétitions féminines de la commission des compétitions.

3. Présentation de la modification de l'art 41 du statut de l'arbitrage

Les statuts prévoient des obligations dans les divisions suivantes : de la D1 à la D3 masculines. La question d'un arbitre en D4 masculine et en compétitions féminines a été évoquée en AG. Jacques REYNAERT présente la situation par rapport aux obligations des clubs d'avoir un arbitre, et détaille :

- la liste des clubs de D4 sans arbitres
- la liste des clubs de foot à 8
- le nombre d'arbitres désignés chaque WE : 120 (un arbitre peut être sur plusieurs matchs)
- le nombre d'arbitres en exercice actuellement : 83
- la liste d'arbitres en cours de formation : 23

Il est à noter qu'aucun club de Ligue n'est en infraction par rapport aux obligations liées à l'arbitrage.

La proposition de modification de l'art 41 est la suivante :

- obligation d'un arbitre par club dont l'équipe 1 évolue en D4, sans sanction la 1ère saison,
- obligation d'une arbitre féminine par club qui a une équipe en Féminines Seniors (à 11 ou à 8), sans sanction la 1ère saison,

- sanction financière à partir de la saison 2024/2025, sauf pour le foot à 8.

La procédure de validation de cette proposition est la suivante :

- présentation en réunions de secteurs,
- approbation par un prochain Comité de Direction
- vote par l'AG.

4. Proposition de recrutement d'un service civique au District destiné à l'arbitrage

Magalie BOYER présente un dispositif proposé par la FFF pour recruter un service civique pour venir en appui dans les districts sur les questions d'arbitrage.

Deux périodes sont possibles :

- soit 6 mois de mai à octobre 2023, à cheval sur deux saisons,
- soit 8 mois d'octobre 2023 à juin 2024, soit presque sur une saison complète

Le Comité de Direction valide un tel recrutement, après publication d'un appel à candidature :

- pour la période de 8 mois (octobre 2023 à mai 2024),
- sur les missions suivantes :
 - accompagnement des clubs dans le recrutement des arbitres et dans leurs inscriptions aux formations ;
 - accompagnement des arbitres dans le renouvellement de leurs dossiers, dont les dossiers médicaux.

5. Réunions de secteurs

Les dates suivantes ont été retenues :

- secteur Agenais : 20 février 2023,
- secteur Centre/Marmandais : 27 février 2023,
- secteur Est : 6 mars 2023.

Les sujets qui y seront abordés : incivilités, instances disciplinaires, FAFA installations, volet arbitrage, volet administratif, volet technique ;

6. Fonctionnement du District

A/ Formations :

- pour les membres des instances disciplinaires : une formation est proposée par un organisme agréé aux membres des commissions disciplinaires (C° de discipline, C° d'Appel, C° des litiges) et aux salariés du District, visant à rappeler les modalités de fonctionnement et à présenter une actualisation des procédures.

Le principe est validé par les membres du CD, sous réserves du détail du coût de cette formation et des conditions de prise en charge par l'AFDAS.

- pour les dirigeants de clubs : au préalable, une formation de formateurs est proposée par l'IR2F et la LFNA, à laquelle participeront Magali BOYER, Sophie ENRIQUEZ et Sylvain MICHELET. Puis ils déclineront cette formation à destination des dirigeants des clubs relevant du District de Lot-et-Garonne, en présentiel.

B/ Retour sur les entretiens professionnels des salariés du District :

Sylvain MICHELET et Dominique STOLL ont procédé le 14 décembre 2022 aux entretiens individuels annuels avec les salariés du District.

De ces discussions sur le bilan de l'année écoulée et sur la fixation des objectifs pour l'année à venir, il en ressort des besoins en équipements indispensables :

- un téléphone professionnel pour Alain DELPECH et pour Magali BOYER (qui utilisent depuis toujours leurs téléphones personnels),
- un nouveau manteau pour Alain DELPECH pour ses sessions de formation,
- la prise en charge des frais de repas pour Alain DELPECH, sur la base de justificatifs.

C/ Equipements du District :

Un nouveau système de visio-conférence est obligatoire en raison de l'arrêt du logiciel Starleaf, et qui induira une subvention de 1000€ par la Fédération.

Le système Teams de Microsoft sera peut-être retenu.

7. Divers

A/ Soirée des partenaires :

Elle se déroulera le 25 janvier à l'Indé (Agen), avec plus de 25 partenaires présents.

B/ Commission technique :

Jean-François LABOURDETTE indique que le perfectionnement des U12 a repris tous les 15 jours sur les sites de Marmande et de Villeneuve mais est suspendu jusqu'au lundi 20 février sur le secteur agenais à cause d'absence de terrain de qualité disponible.

C/ Commission des terrains :

Philippe LACOMBE rappelle que les membres de la commission procèdent à l'homologation des terrains et des éclairages dans le cadre de la garantie décennale. 5 terrains et éclairages ont été vérifiés ces dernières semaines. 98 % des éclairages sont à présent homologués.

D/ Commission des compétitions :

José ROMERO fait le point des différentes compétitions :

- seniors masculins : seulement 2 matchs en retard pour le moment
- féminines : réunion le 17 janvier de tous les clubs ayant une ou des équipes féminines, pour évoquer les reports de matchs, les dates de coupe, l'incitation vers le foot à 11, ...)

D/ Démission de Christian CARMAUX de ses fonctions de trésorier :

Christian CARMAUX a transmis aux membres du comité de direction ses motivations de démissionner de ses fonctions de trésorier du District. Elles relèvent de divergences avec le Président sur des points financiers.

La démission de Christian CARMAUX prendra effet à compter du 4 février prochain, afin de permettre un tuilage avec son remplaçant.

Une réunion de Bureau est prévue le 17 janvier prochain pour examiner les conséquences de cette décision et la nouvelle organisation.

Sylvain MICHELET

Dominique STOLL

Président

Secrétaire général